APRÈS L'ANNONCE DES DÉTAILS DE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'Alliance présidentielle applaudit, l'opposition dénonce

L'annonce du contenu de ce que sera la Constitution après sa révision n'a eu aucun impact sur les positions déjà connues de la classe politique.

Nawel Imès - Alger (Le Soir) - Le Parti des travailleurs, seul à avoir préféré temporiser, fera connaître sa position aujourd'hui à l'occasion de la tenue de la session ordinaire de son conseil national. Ainsi, les partis de l'Alliance présidentielle (FLN, RND, MSP) continuent d'applaudir puisque, avant même d'en connaître le contenu, ils s'étaient positionnés contre. Mohamed Djemaâ, le responsable de l'information au MSP, indique que «lors de la session du conseil national tenue récemment, on s'était clairement prononcé en faveur de la révision et le temps nous a donné raison puisque les amendements proposés vont dans le même sens que la vision du parti. C'est notamment le cas pour la préservation des symboles de la nation, les droits politiques des femmes et même pour la limitation des mandats». Même son de cloche au FLN et au RND qui, sans surprise aucune, avaient salué le choix de la voie référendaire tout en soutenant le président si ce dernier décidait de recourir «plus tard» à la voie référendaire pour aller vers une révision plus «profonde». Seules voix discordantes au sein de cette classe politique qui affiche un unanimisme à toute épreuve, celles du FNA, du RCD et du FFS. Moussa Touati persiste et signe. Il considère que la voie choisie pour introduire ces changements n'est pas appropriée. «Ce n'est pas le texte en lui-même qui pose problème mais le fond. Au FNA, on considère que la Constitution donne au président de la République le droit de l'amender mais cela ne doit en aucun cas se faire par voie parlementaire, surtout dans ce cas précis puisque le changement concerne le président sortant en personne. Il y a vice de forme et nous pensons que le Conseil constitutionnel devrait d'ailleurs donner un avis dans ce sens car nous considérons la non-limitation des mandats comme un recul.

Photo : Samir Sid

L'alliance se prépare aux prochaines échéances politique.

C'est un acquis que le peuple perd et ce dernier doit être saisi», explique Moussa Touati. Au RCD, on ne se dit pas du tout surpris. M. Derguini, chef du groupe parlementaire, explique : «C'est sans surprise. Il n'y a rien de surprenant. Les préoccupations du pouvoir, c'est de maintenir le président en place et pour faire passer cela, on s'étonne de découvrir plus de 40 ans plus tard qu'il faut protéger les symboles de la Révolution. C'est la même chose pour la promotion des droits de la femme. C'est pour faire plaisir à l'opinion internationale sans plus.» Une lecture que le FFS partage en partie. Karim Tabbou avait en effet indiqué que «fidèle à son engagement démocratique, le FFS s'oppose à cette stratégie d'accaparement, de putsch, de neutralisation et de régression politique et morale. Le FFS reste intransigeant sur les questions d'éthique politique, de démocratie et des droits de l'homme. C'est cette intransigeance qui l'a préservé de toute compromission ou complaisance avec le régime». Dans un communiqué rendu public hier, le MDS estime que «la révision constitutionnelle s'avère n'être qu'une mascarade visant à faire sauter le verrou constitutionnel, limitant le nombre de mandats présidentiels», ajoutant que «les forces vives du pays doivent relever le défi que leur lance Bouteflika qui menace de transformer le pays en une véritable monarchie ou en république héréditaire».

N. I.

COORDINATION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

Les régions s'organisent pour la grève

Ils sont neuf. Ils sont obstinés et ne veulent guère renoncer à leurs droits.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Les syndicats autonomes continuent, contre vents et marées, de se manifester et de maintenir la pression sur les pouvoirs publics afin d'arracher des salaires dignes et décents. Les syndicats de la santé, à savoir le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSSP), celui des spécialistes, le syndicat des maîtres-assistants, celui des professeurs et docents ainsi que le syndicat des psychologues ont déposé le préavis de grève pour un débrayage de trois jours prévu les 9, 10 et 11 novembre. A ceux-là s'ajoutent ceux de l'éducation, à savoir l'Unpef, le Snapest, le Satef et le SNTE, tous regroupés dans le cadre de la Coordination nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique (CNSAFP). Depuis le dépôt des préavis de grève, puisque chaque syndicat doit obligatoirement respecter cette procédure, des rencontres régionales se tiennent quotidiennement entre les différents syndicats pour assurer une coordination lors des journées de grève. Les autres syndicats, organisés en intersyndicale, ont manifesté leur soutien indéfectible à ce mouvement de protestation. Cependant, il convient de relever que les pouvoirs publics ne sont point inquiets après cet appel à la grève, dès lors qu'aucune convocation n'a été adressée à l'un des syndicats, ne serait-ce que pour étudier les possibilités de trouver une issue positive à cette crise, laquelle risque de perturber la Fonction publique dans les prochains jours, sachant que la coordination insiste sur le fait que la grève de trois jours n'est qu'une première action d'un programme de protestation déjà ficelé. Les enseignants contractuels, les adjoints de l'éducation et autres syndicats sont déjà sur le terrain. Il faut préciser que les pouvoirs publics sont à pied d'œuvre pour casser tout mouvement de grève. Alors qu'au niveau de la santé, c'est le recours à la justice qui prime, à l'éducation, c'est la politique du mépris et de l'humiliation qui est de mise pour faire face à la colère de la famille de l'éducation. La dernière grève du Cnapest, malgré sa réussite, n'a pas suscité de réaction du département de Benbouzid, si ce n'est la minimisation des effets de celle-ci, notamment sur les élèves. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir s'il y a volonté d'écouter les revendications des fonctionnaires de l'Etat, au moment où la Constitution devait renforcer les fondements démocratiques de l'Etat.

Photo : Samir Sid

Ce n'est que le début.

R. M.

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

L'UNEA tire la sonnette d'alarme

Dans un communiqué transmis à notre rédaction, l'Union générale des étudiants algériens (UNEA) dénonce la situation qui prévaut au sein des œuvres et des résidences universitaires de l'ensemble du territoire national. Ainsi, le bureau national de l'UNEA souligne dans ledit document que «des gestionnaires de ce secteur, au lieu d'accomplir la mission qui leur est dévolue, négocient des marchés publics et poursuivent en justice des étudiants qui veulent faire valoir leurs doléances». C'est notamment le cas à Sidi-Bel-Abbès, où un étudiant, chef de bureau de wilaya de l'UNEA, a été poursuivi en justice. Ce dernier est en prison depuis deux mois, souligne le communiqué. Un cas similaire s'est produit dans la wilaya de Sétif. Des étudiants en médecine, en fin de cycle, ont été poursuivis en justice parce qu'ils ont refusé de quitter la cité universitaire de Sétif au moment où près de 1 500 étudiants ne sont pas logés. A Mostaganem, les travaux de réfection des cités universitaires n'ont toujours pas été achevés, ce qui a eu des incidences sur le cursus universitaire des étudiants.

Le même communiqué de l'UNEA mentionne le problème de transport dans la wilaya de Laghouat, en plus de la surcharge des cités universitaires. Aucune solution n'a été trouvée pour l'instant. La même situation prévaut dans les résidences universitaires de la wilaya d'Alger. Il est à signaler que le déficit actuel en lits universitaires n'a jamais été vécu auparavant. En raison de tous ces manquements et autres carences, le bureau national de l'UNEA a élaboré une plateforme de revendications et demande l'intervention des pouvoirs publics pour la prise en charge des doléances de la population estudiantine. Il a aussi été demandé le départ des directeurs des œuvres universitaires de Sétif et Sidi-Bel-Abbès, la dissolution de l'Office national des œuvres universitaires. Le désir de réfléchir à des réformes à travers l'organisation d'une conférence nationale sur les œuvres universitaires a également été exprimé. Une action de protestation au niveau des universités du pays sera lancée, selon le même communiqué.

N. M.